

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES
DU 14 OCTOBRE 2015

Membres présents ou représentés :

Enseignants : M. BONFAIT Olivier, Mme BUGAJSKA Aurélia, M. CAMBERLIN Pierre, Mme CHAHRAOUI Khadija, M. CHAPPE Julien, Mme GAIMARD Maryse, Mme JÉGOU Anne, Mme LEFÈBVRE Sabine, M. THIBAUT Jean-Pierre, M. ZARA Vasco

Etudiants : Mme BOUILLOT Élise, M. BOUMADJER Nathan, M. GROSSET Julien, Mme NEIGE Chloé, M. SYDOR Jérémy.

Personnels BIATSS : Mme CLAIR Florence, Mme HERRSCHER France, Mme PAULUS Michèle

Personnalités extérieures : M. BESSE Pierre, M. DAURE Pierre-Henri, Mme LOCHOT Éliane, Mme THIERRY Anne, M. WASZAK Serge.

Absents excusés : Mme ESPOSITO Arianna, M. LELEU Arnaud, M. RAUWEL Alain, Mme SALES-WUILLEMIN Édith, M. SCHEPENS Florent, M. VIGREUX Jean ; M. GUICHARD Vincent ; M. JUNGO Lilian, Mme LECLERQ-BERNARD Marine, Mme TIMBERT Morgane, Mme TORRECILLAS Emma.

Invités : Mme CHAPOTOT Sandrine, M. EL HANBALI Youssef, M. SALVADORI Philippe

Secrétaire de séance : M. CAMBERLIN Pierre

Le Doyen Philippe SALVADORI ouvre la séance à 17h40.

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'UFR DU 25 JUIN 2015

Mme CHAHRAOUI, concernant les arrivées de collègues enseignants-chercheurs, demande d'apporter les précisions suivantes :

- Election de Daniel DERIVOIS, PR en psychologie clinique,
- Election de Léonor FASSE, MCF en Psychologie clinique,
- Election de Baptiste LIGNIER, MCF en Psychologie clinique,

Vote à l'unanimité avec les rajouts précités

2. INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE

- **Mouvements de personnels**

Enseignants chercheurs :

- DERIVOIS Daniel, PR en psychologie clinique et psychopathologie
- MARCEL Jean-Christophe, PR en sociologie
- ANTONI Jean-Philippe, PR en géographie
- VIGNA Xavier, Promu PR en histoire
- FASSE Léonor, MCF en psychologie clinique et psychopathologie
- LIGNIER Baptiste, MCF en psychologie clinique et psychopathologie

BIATSS

Claire VANESSE-URBAIN passe de la gestion des heures complémentaires au secrétariat de géographie.

Madame Fiona JACQUET remplace madame Claire VANESSE-URBAIN à la gestion des heures complémentaires. Madame Sandrine CHAPOTOT est recrutée au secrétariat du Doyen, en remplacement de madame Sylvie GUIDOU.

6 ATER ont pris leurs fonctions à la rentrée, dont 5 en psychologie et 1 en musicologie. Un ATER supplémentaire en sociologie débutera au 1^{er} novembre.

- Mme DENTZ Amélie, en psychologie clinique
- Mme ORLANDI Oriana, en psychologie du développement
- M DIOUX Vivien, en psychologie cognitive
- Mme FERON-PERCHET Séverine, en musicologie
- Mme KRAKOWSKI Claire-Sara, en psychologie du développement
- M. HARABI Sofiene, en psychologie sociale

- **Effectifs**

Au niveau de l'université, les inscriptions au 12 octobre 2015 sont stables. Néanmoins le flux entrant est en hausse de 5,3% et les effectifs de L1 augmentent de 2%. Un tassement s'observe en master. Les effectifs baissent en Droit et en SVTE, conséquence de la capacité d'accueil fixée par ces composantes. A l'inverse on note une forte poussée en STAPS et à l'IUT du Creusot.

En Sciences Humaines, les effectifs sont en hausse (2771 étudiants contre 2666 en 2014-15). Les étudiants de Master MEEF ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

En L1, les effectifs finaux sont très différents de ceux résultant des Admissions Post-Bac (APB). Une hausse est constatée en géographie (58 étudiants contre 46 en 2014, alors que les APB étaient en baisse). Il en va de même en histoire (de 182 à 205 étudiants), en histoire de l'art et archéologie (de 117 à 141 étudiants). Ces augmentations impliquent l'ouverture de groupes de TD non programmés initialement. En musicologie se produit une légère

augmentation. La sociologie voit ses effectifs stabilisés. En psychologie, comme en 2014, la capacité d'accueil votée à 500 étudiants n'a pas été atteinte (430 étudiants en 1^e année).

En L2, il y a, en général, maintien ou croissance des effectifs. En psychologie notamment, les effectifs sont globalement stables et le nombre de groupes inchangé.

La disposition imposée par l'uB de réduction de la dotation de -20% pour les formations à faible effectif ne s'applique plus cette année qu'au Master d'Histoire Moderne.

M. Thibaut souligne que les faibles effectifs en L1 de psychologie s'expliquent notamment par le faible nombre de redoublants en L1 (50 en 2015 contre 90 en 2014).

M. Salvadori note que les flux en provenance des bacs professionnels sont en augmentation. Il constate que les outils mis à disposition (APB) ne permettent guère d'améliorer la gestion dans notre UFR et la prévision des flux.

M. Thibaut considère que ces outils créent en fait d'autres comportements, difficiles à anticiper par les responsables de formation. Il s'interroge par ailleurs sur le devenir des étudiants ne s'étant pas inscrits dans la formation qu'ils avaient pourtant placée en 1^{er} choix.

M. Salvadori précise que l'Université va se pencher sur cette question. Il rappelle par ailleurs l'importance de participer aux forums et salons destinés aux lycéens, en particulier le salon Studyrama les 27 et 28 novembre 2015, auquel l'uB sera à nouveau présente.

M. Thibaut, à partir des éléments recueillis en psychologie, note que la Journée Portes-Ouvertes (JPO) touche un plus grand nombre de lycéens que Studyrama. M. Salvadori pense qu'il est néanmoins important d'être présent dans des salons comme Studyrama, pour ne pas laisser la place qu'aux écoles et filières plus sélectives.

Mme Thierry considère qu'il serait important de faire participer des professionnels pour mieux informer sur les métiers. M. Salvadori indique que cela est difficile à Studyrama faute de place mais que cela serait envisageable lors de la JPO. Mme Lefebvre ajoute que cela peut se faire aussi dans le cadre des cours ouverts aux lycéens.

M. Bonfait pense qu'il serait important de faire apparaître sur le site de l'UFR les taux d'insertion professionnelle en SHS, qui n'ont pas à rougir de la comparaison avec d'autres filières. M. Salvadori indique que cela sera fait.

- **Capacités d'accueil**

Les services centraux ont demandé de faire remonter un tableau indiquant pour chaque filière si une capacité d'accueil restrictive est demandée, et sinon de chiffrer une capacité indicative. Pour 2016, les capacités de toutes les filières de l'UFR ne seront qu'indicatives. M. Salvadori indique que ces capacités ne seraient pas visibles par les lycéens sur l'application APB.

- **Futures élections à l'UFR**

Des élections sont organisées les 17 et 18 novembre 2015 pour le renouvellement partiel du conseil d'UFR. Seuls sont concernés les étudiants : collège Licence : 3 sièges ; collège Master-Doctorat : 4 sièges.

3. POINT FINANCIER :

- **Budget**

M. El-Hanbali présente le Budget Rectificatif n°3 de 2015. Il comporte principalement la mise à jour des recettes de taxe d'apprentissage. M. El-Hanbali note l'abandon du prélèvement de 15% sur la taxe d'apprentissage pour le budget 2016.

M. Salvadori indique qu'il faut poursuivre l'effort de collecte de la taxe. M. Bonfait souhaiterait un document reprenant les conditions de versement et les formations éligibles. Mme Herrscher rappelle que les informations en possession des enseignants concernant les versements de la taxe doivent être communiquées à l'UFR, car en l'absence d'indication certaines sommes peuvent être difficiles à « flécher » par les services centraux de l'université.

Le budget rectificatif n°3 est adopté à l'unanimité

M. Salvadori présente la projection de la consommation horaire d'enseignement de l'UFR. En 2015, 31830 heures complémentaires ont été allouées par l'uB. Or, du fait de l'augmentation des effectifs, les projections ont été dépassées, avec des besoins atteignant 33386 heures, soit un déficit projeté de 1556 heures.

Une discussion s'engage sur la manière de résorber le déficit. M. Salvadori pense que la solution passe par une réduction du nombre de groupes de TD en L1 au 2^e semestre, afin de réduire le déficit à environ 1000 heures. Il plaidera par ailleurs auprès de l'uB une rallonge budgétaire.

M. Thibaut pose le problème des réorientations en 2^e semestre, qui risque de gonfler les effectifs. M. Salvadori souligne qu'il faut aussi prendre en compte les contraintes budgétaires dans ces réorientations.

M. Bonfait souhaiterait que les économies puissent être décidées à l'échelle des départements, en réduisant par exemple les volumes ailleurs qu'en 1^{re} année. Mme Chahraoui pense qu'il serait effectivement souhaitable d'associer les départements à la réflexion, mais souligne qu'il n'est pas possible de faire constamment des économies.

M. Salvadori insiste sur la nécessité pour les formations de prendre part à l'effort, faute de quoi aucune rallonge ne pourra être obtenue de l'uB. Il considère qu'il faut veiller à maintenir le nombre d'heures étudiants pour ne pas dévaloriser la formation, d'autant que les maquettes du futur contrat doivent être montées aux normes européennes (1500h données aux étudiants). Il ne ferme pas la porte à des propositions des départements, mais craint que cette formule ne réponde pas à l'urgence et que les solutions proposées soient insuffisantes.

Mme Jégou souligne l'importance de valoriser la participation des vacataires dans les formations professionnelles. M. El-Hanbali indique que leur participation dans ces formations est de toute façon encadrée par les textes. M. Salvadori admet que les formations sont soumises à des injonctions contradictoires, mais il souligne qu'aucune économie n'est prévue dans les licences professionnelles et les masters.

Mme Jégou pense qu'il faut porter en argument le détail d'utilisation des heures complémentaires.

M. Waszak suggère qu'une première proposition vienne des départements. Mme Lefebvre indique pour l'Histoire que le 6^e groupe de TD sera abandonné au semestre 2 en L1.

M. Salvadori accepte que les départements fassent chacun ses propositions, sur la base d'un document qui sera transmis par l'UFR, afin de parvenir à une économie globale de 500h en respectant les particularités actuelles des départements.

Mme Chaharaoui pense qu'il est important d'accompagner cela d'éléments de cadrage relatifs à la politique d'ensemble de l'UFR.

- **Conventions**

M. El-Hanbali liste les demandes d'établissement de conventions :

- Partenariat avec la commune de Fenay et le département de géographie dans le cadre des projets tutorés de la LP Aménagement paysager.
- Contrat de prestation entre l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et le laboratoire THÉMA pour un montant de 3 120 €.

Accord à l'unanimité

- **Subventions**

3 subventions accordées par les départements et/ou laboratoires à valider par le Conseil d'UFR :

- Subvention de 500 euros accordée votée par le laboratoire LPPM pour le colloque « Rupture de vie et narrativité » les 26-27 novembre 2015.
- Subvention de 1500 euros accordée votée par le département d'Histoire pour un voyage au Louvre avec l'association MAXIMUS, porteuse du projet.
- Subvention de 600 euros accordée pour la journée de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) par le département d'Histoire. La subvention sera versée à l'association MAXIMUS.
- Convention entre le département de psychologie et le laboratoire LEAD : demande de validation d'un transfert de 1500 euros pour les aides à thèses et HDR.

Accord à l'unanimité pour ces subventions.

- demande émanant du département de Musicologie pour un soutien à l'organisation d'une journée d'étude « L'historiographie des institutions musicales françaises » en mai 2016.

L'examen de la demande est reporté au 1^{er} trimestre 2016.

Vote à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF E-CANDIDAT

Mme Herrscher fait une présentation détaillée du dispositif e-candidat. Il s'agit d'une application informatique permettant de gérer les formations sélectives au-delà de la L1, intégrant la constitution du dossier et l'inscription administrative. Cela suppose la création

d'une commission pédagogique, mais le dispositif présente de gros avantages : gain de temps, fiabilité de gestion des inscriptions même en l'absence du gestionnaire, facilité d'extraction des informations, souplesse d'utilisation, rapidité de communication avec les étudiants, meilleure gestion du principe « silence vaut accord », mise en relation directe de l'application avec Apogée.

Pour l'instant, au sein de l'UFR, seuls le M2 TMEC et les 2 licences professionnelles utilisent cet outil. Les formations souhaitant mettre en place l'application doivent se signaler avant le 20 novembre.

Mme Chahraoui demande si un tri peut être fait sur les types de candidatures. Mme Herrscher répond affirmativement.

M. El-Hanbali souligne que la mise en œuvre de l'application dans d'autres formations (comme les M2 de psychologie) épargnerait un temps considérable, notamment celui consacré à la simple manutention des dossiers.

5. FORMATION CONTINUE : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE REFLEXION

M. Salvadori constate que l'intérêt pour la formation continue est pour l'instant diversement partagé par les filières. L'UFR propose la constitution d'un groupe de réflexion dans le but de faire progresser la prise en compte de la formation continue.

Mme Chahraoui insiste sur l'importance de la formation tout au long de la vie en complément de la formation initiale. Parmi les possibilités pour la développer figurent les diplômes universitaires (DU), ou l'ouverture de certaines UE à des professionnels, et faisant l'objet d'une validation.

Mme Lefebvre souligne l'intérêt des actions de formation continue en direction des enseignants du secondaire en histoire et géographie. La journée APHG entre dans ce dispositif, mais le rectorat veut de moins en moins contribuer financièrement, ce qui pose question sur la pérennité de ces actions.

M. Salvadori considère que le dialogue mériterait d'être repris avec les recteurs des deux académies de Dijon et de Besançon.

Mme Jégou estime que les relations avec le Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'université (SEFCA) devraient être par ailleurs renforcées.

Deux coordinateurs se proposent pour animer le groupe de réflexion : Antoine Bioy et Anne Jégou.

6. PRÉPARATION DU PLAN QUINQUENNAL ET SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE

La lettre de cadrage relative à l'offre de formation du prochain plan quinquennal est venue tardivement. L'architecture globale de l'offre sera votée en décembre 2015, et les détails des maquettes au printemps 2016.

Le document de cadrage ne tient pas compte des remontées de maquettes. L'enveloppe de charge d'enseignement proposée pour les Sciences Humaines pour 2017 (31037 h) est en fort retrait par rapport aux besoins actuels (33386 h), soit -7,6% de baisse programmée, alors même que les effectifs étudiants devraient augmenter.

M. El-Hanbali indique que cette baisse est vraisemblablement liée en partie à l'augmentation parallèle de la masse salariale (glissement vieillissement-technicité).

Mme Bugaiska pose la question de savoir si l'enveloppe proposée est compatible avec l'impératif de passage aux 1500h en licence. M. Salvadori répond que les heures-étudiants doivent conserver ce principe. On peut par exemple maîtriser le budget en décalant certains enseignements consommateurs d'heures de la L1 à la L2 ou à la L3, ou en imaginant des dispositifs pédagogiques adaptés selon les publics. Cependant il n'y aura sans doute pas de contrainte exercée par l'établissement pour obliger les formations à appliquer les 1500h.

Mme Lefebvre revient sur la pluridisciplinarité demandée en L1. M. Salvadori répond que la mise en œuvre de la pluridisciplinarité ainsi que le recours au numérique n'ont de sens que si les besoins pédagogiques sont réels.

M. Bonfait estime que l'UFR doit demander que la construction du projet se fasse sur la base de coûts constants. M. Salvadori indique qu'il n'a, en fait, pas connaissance des budgets proposés aux autres UFR.

M. Waszak rappelle l'augmentation prévue des effectifs. Il pense par ailleurs que les départements doivent être associés aux choix budgétaires.

M. Salvadori propose finalement de faire remonter à l'uB que l'UFR demande une révision à la hausse du cadrage budgétaire, a minima sur la base des coûts constants, ce qui paraît raisonnable alors même que les effectifs étudiants, selon les projections, vont augmenter.

7. QUESTIONS DIVERSES


M. Chappé soulève le problème des doctorants dont les contrats d'activité complémentaire ne sont obtenus que fin septembre, ce qui ne permet pas de débiter les enseignements en septembre. Un problème de calendrier se pose également pour les vacataires.

M. El-Hanbali précise que la commission qui donne son agrément pour les enseignements dont la durée est supérieure à 48 h se réunit régulièrement, mais qu'il peut y avoir un décalage dans le temps entre le calendrier de cette instance et les besoins des départements.

M. Salvadori précise que ces problèmes ont déjà été signalés aux services centraux de l'université.


A 21h30, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Philippe Salvadori remercie les participants et lève la séance.

Le secrétaire de séance,



Pierre Camberlin

Le Doyen de l'UFR



Philippe Salvadori